

# **PRÉAVIS N° 33**

## **AU CONSEIL COMMUNAL**

### **Campagne de comptage 2012.**

Actualisation des données de la campagne de comptage 2007 portant sur les transports individuels (TI), les transports collectifs (TC) et la récolte de données relatives à la mobilité douce (MD).

Demande de crédit de CHF 120'000.- TTC.

**Déleguée municipale : Mme Elisabeth Ruey-Ray**

Nyon, le 21 novembre 2011

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## **I. Introduction**

---

Le Conseil communal, par le préavis n° 17 du 04.12.2006, a validé une campagne de comptage des transports individuels et des transports publics, qui a été entreprise en 2007, renouvelable à un rythme de cinq ans. Les résultats de cette campagne ont amené à un constat détaillé de la situation sur le périmètre de la Ville de Nyon. Par la suite ont été lancées des études telles que *Coordination Urbanisme-Transports-Environnement* et le *Concept de mobilité urbaine* (ci-après CMU), qui se sont basées sur les résultats de la campagne de comptage 2007 pour concevoir une planification de la mobilité pour les 20 prochaines années.

Les observations statistiques au niveau suisse montrent une croissance annuelle constante des déplacements. Cette tendance semble se confirmer pour les années à venir. Dans cette perspective et dans l'optique de la mise en place de mesures liées à la mobilité dans le contexte nyonnais (réorganisation des réseaux de transports publics urbains et régionaux, mise en place progressive de la politique de stationnement, il paraît nécessaire de mettre à jour les données récoltées en 2007. Ceci nous permettra d'effectuer un suivi attentif de l'évolution de la situation afin d'apprécier les effets des mesures prises et d'en planifier d'autres pour atteindre les objectifs fixés dans le CMU.

## **2. Description du projet**

---

L'actualisation des données récoltées lors de la campagne de comptage effectuée en 2007 permettra de suivre l'évolution de la répartition des parts modales des différents modes de déplacement : trafic routier, trafic poids-lourds, transports publics, deux-roues motorisés, cycles et piétons.

La campagne de comptage 2012 reprendra les points de mesure identiques à ceux de 2007 afin de rendre les comparaisons possibles. Elle intégrera la dimension de la mobilité douce (qui n'était pas abordée en 2007) pour pouvoir lancer les premiers chantiers relatifs à ce mode de transport ces deux prochaines années.

Les comptages s'effectueront sur le modèle déjà utilisé des écrans d'analyse nord-sud et est-ouest ainsi que trois cordons d'analyse englobant les périmètres vieille ville, nord des voies CFF et périmètre du bâti global. Les comptages sont planifiés pour avril 2012, afin de caler les observations sur la même période qu'en 2007.

Les comptages permettront également d'établir des plans de charge, qui serviront de base à l'étude du Service des travaux et environnement sur l'assainissement du bruit routier (étude OPB). Poursuivant la même démarche d'assainissement du bruit routier, les communes de Trélex et de Prangins souhaitent mener parallèlement et de façon indépendante une campagne de comptage sur leur territoire en faisant appel au même mandataire. Leur démarche n'aura pas de répercussion financière sur la campagne de comptage entreprise par Nyon.

En ce qui concerne le trafic motorisé, des comptages automatiques sont prévus sur les axes routiers majeurs. Des comptages manuels prendront place aux carrefours d'une certaine importance.

Les données relatives à la desserte de transports publics urbains, régionaux et nationaux seront collectées auprès des entreprises exploitantes : Transports publics de la région nyonnaise, Nyon-St-Cergue-Moret, Chemins de fer fédéraux, Compagnie générale de navigation. Ceci nous permettra d'envisager une élaboration de l'offre au plus près des besoins des citoyens et des entreprises. La connaissance de la fréquentation des lignes de transports publics constitue un bon outil pour observer l'évolution des modes de déplacement et pour adapter les dessertes en conséquence.

La mobilité douce, quant à elle, sera observée pour la première fois à des points significatifs de l'activité des déplacements à pied et à vélo. Les éventuels « points noirs » constatés seront signalés dans le rapport final du mandataire. Ces comptages représentent le point de départ d'une prise en charge plus importante de ces modes de déplacement et le lancement de nouvelles études liées à la mobilité douce.

Enfin, la mise en ligne par le Service informatique des résultats de la campagne de comptage sur le Système d'information du territoire de Nyon (SITNyon) permettra à l'interne un suivi et une visualisation des données.

Les résultats seront également mis à disposition de la population via le site Internet [www.nyon.ch](http://www.nyon.ch).

**Planning :**

Adjudication	février-mars 2012
Etude	avril 2012
Livraison du rapport final	septembre 2012

---

**3. Incidences financières**

Le montant de l'offre à charge de la Commune de Nyon s'élève à CHF 120'000.- TTC, inscrite dans le plan d'investissements.

Les communes de Trélex et Prangins, qui s'associent à Nyon pour mener cette campagne de comptage à la même période, supporteront la charge financière de l'étude menée sur leur territoire.

---

**4. Aspects du développement durable**

**4.1. Dimension économique**

L'amélioration de l'accessibilité au centre-ville par différents modes de déplacement pour toute la population est une prestation dont peuvent se réjouir les habitants, les commerces, les touristes et les entreprises. La connaissance des « points noirs » du réseau de mobilité communal et leur amélioration permet de conserver le dynamisme et l'attractivité de la ville.

La mise en œuvre des « bonnes mesures au bon moment » permet de prioriser les projets de réalisations selon le degré d'urgence et les besoins de la population, ce qui conduit à une meilleure planification des budgets d'investissement.

**4.2. Dimension sociale**

Offrir la possibilité, à un nombre croissant de citoyens, de relier aisément les lieux clés de la ville renforce l'équité de traitement entre les différents usagers de l'espace public. Celle-ci passe par l'amélioration des possibilités de déplacement (offre, multimodalité) en ville. Une analyse plus fine nous aidera à considérer les besoins des personnes à mobilité réduite et des enfants. L'intégration des comptages liés à la mobilité douce nous permettra d'offrir un réseau adapté aux modes de déplacements de tous.

La qualité de vie en ville dépend également du contrôle des nuisances liées au trafic routier afin que ces dernières restent acceptables et affectent le moins possible les habitants.

### **4.3. Dimension environnementale**

L'analyse des charges de trafic permettra de prendre des mesures, si nécessaire, pour respecter les ordonnances OPB (Ordonnance sur la protection contre le bruit) et OPair (Ordonnance sur la protection de l'air), en coordination avec les communes voisines, offrant une vision plus globale de la dimension environnementale et du cadre de vie. La diminution des pollutions atmosphériques et sonores permet aux hommes, à la faune et à la flore d'évoluer dans un environnement plus sain.

## **5. Conclusion**

---

Au vu de l'évolution des tendances et des pratiques liées à la mobilité, il paraît opportun de tenir régulièrement à jour les données relatives au trafic individuel motorisé, aux transports publics et à la pratique de la mobilité douce. Des campagnes de comptage menées régulièrement constituent des outils précieux qui permettront aux autorités de prendre des mesures opérationnelles en termes de gestion de la mobilité sur le territoire communal et d'élaborer des politiques publiques en fonction des objectifs fixés.

Enfin, nous souhaitons d'ores et déjà exprimer le bien-fondé de réaliser la prochaine campagne de comptage en 2017, gardant ainsi un rythme de cinq ans dans l'actualisation des données liées à la mobilité sur notre territoire communal.

## NYON · PRÉAVIS N° 33 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

### Le Conseil communal de Nyon

**vu** le préavis N° 33 Campagne de comptages 2012,  
**ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,  
**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de 120'000.- TTC pour procéder à la réalisation d'une campagne de comptage des transports individuels, des voyageurs des transports publics et de la pratique de la mobilité douce ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte 9143-20 du patrimoine administratif, dépenses amortissables en cinq ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 21 novembre 2011 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Is

D. Rossellat



Le Secrétaire :

Is

C. Gobat

## Annexe

- Fiche d'investissement

### 1<sup>ère</sup> séance de la Commission

Municipale déléguée	Madame Elisabeth Ruey-Ray
Date	Mardi 17 janvier 2012 à 19H00
Lieu	Ferme du Manoir – Salle de conférence 2

**FICHE D'INVESTISSEMENT**

**PREAVIS No. 33 / 2011**

**Campagne de comptage 2012**

**Date: Nyon le**

**17.11.2011**

**Demande de crédit de CHF 120'000.-- TTC**

<b>Situation des préavis au 17.11.2011</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Total des préavis votés par le Conseil communal	13'957'350	11'435'780	15'096'800	16'926'760	6'905'181	12'841'879

<b>Situation des emprunts au 17.11.2011</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Plafond d'emprunt selon préavis No. 14 du 18.12.2006						230'000'000
Emprunts au 1er janvier	109'640'664	126'692'231	131'225'479	141'053'013	140'793'357	137'966'600
Evolution des emprunts durant la période +/-	17'051'567	4'533'248	9'827'534	-259'656	-2'826'757	-15'041'365
Emprunts fin période/date du jour	126'692'231	131'225'479	141'053'013	140'793'357	137'966'600	122'925'235

<b>Cautionnements et garanties</b>		
Plafond (préavis No.14)		24'700'000
Engagé		-13'665'799
Caution demandée		0
Disponible		11'034'201

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>CHF TTC</b>	<b>Estimation des dépenses d'investissements nets</b>				
		<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Descriptif/Libellé</b>						
<b>Campagne de comptage 2012</b>	<b>120'000</b>		<b>120'000</b>			<b>120'000</b>
<b>Total de l'investissement</b>	<b>120'000</b>	<b>0</b>	<b>120'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>120'000</b>

<b>Estimation amort. + entretien</b>		
<b>Durée ans</b>	<b>Montant Amortiss.</b>	<b>Entretien annuel</b>
5	24'000	0
	24'000	0

**Financement du préavis**

**Budget de fonctionnement:**

Trésorerie courante

**Investissement:**

Trésorerie/Emprunts dont 120'000

Fonds de réserve 0

**Estimation des coûts d'exploitation**

<b>Libellé / années</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Coût total d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>25'800</b>	<b>27'600</b>	<b>26'900</b>	<b>26'200</b>	<b>25'500</b>
Intérêts en % 3.00%	0	1'800	3'600	2'900	2'200	1'500
Entretien et produits de nettoyage	0	0	0	0	0	0
Amortissements	0	24'000	24'000	24'000	24'000	24'000
Personnel supp. en CHF	0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Economies / Recettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	0	0	0	0	0	0
<b>Coûts nets d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>25'800</b>	<b>27'600</b>	<b>26'900</b>	<b>26'200</b>	<b>25'500</b>